



VILLE DE CHATEAU-LANDON
77570

République Française



CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025
COMMUNE DE CHÂTEAU-LANDON

2025.02.26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Budget Primitif 2025 : Fixation des taux d'imposition.

L'an deux mil vingt-cinq,
Le huit avril à vingt-et-une heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, Salle Pascale Pinguet, sous la présidence de Mme Valérie LAGILLE, Maire.

Étaient présents : Mme Valérie LAGILLE – Mme Cristèle VIEZZI – M. Frédéric BAUDOUIN – Mme Sophie GOUSSERY – M. Alain RODRIGUEZ – Mme Marie-Christine MASSON – Mme Lucette FARE – Mme Geneviève POMMERAU – Mme Florence GUIGNON – M. Frédéric COMBE – Mme Marie-Christine REDON – M. Sébastien BAUDEMONT – M. Bertrand GAGNON – M. Michel ETTLIN – M. Jean-Hubert FRISON – M. BUSIGNIES-BOGANDA Benjamin.

Étaient excusés : M. Serge PEREIRA (*pouvoir à Mme Marie-Christine MASSON*) – Mme Christine PITTION (*pouvoir à Mme Cristèle VIEZZI*) – Mme Rosa ALVES (*pouvoir à Mme Marie-Christine REDON*) – Mme Sylvie STITI – M. Lionel CORNICHON – Mme Gwenaëlle LEGROS.

Secrétaire de séance : M. Sébastien BAUDEMONT.

Convocation :
03/04/2025

Date d'affichage :
03/04/2025

Nombre de Conseillers :
En exercice : 22
Présents : 16
Votants : 19

Acte rendu exécutoire après
envoi en Sous-Préfecture

Le : **14 AVR. 2025**

Et publication ou notification

Du : **14 AVR. 2025**

Vu les Commissions finances élargies des 06 février, 06 et 20 mars 2025,

Il est proposé au Conseil municipal de maintenir les taux d'imposition pour 2025, soit :

	2025	2024
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	<u>39.76 %</u>	39.76 %
Taxe Foncière sur les Propriétés non Bâties	<u>46.62 %</u>	46.62 %
Taxe d'habitation	<u>18.38 %</u>	18.38 % (taux figé depuis 2020)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

ADOPTÉ les taux ainsi proposés.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme,
Le mercredi 9 avril 2025

Le Secrétaire de séance,
Sébastien BAUDEMONT




Le Maire,
Valérie LAGILLE


